

**ABONNEMENTS**

Suisse . . . . . Fr. 14.-  
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50  
 Etranger . . . . . Fr. 22.-  
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-  
 Chèques post. Il c 58  
 Joindre 20 ct.  
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :  
 Martigny, tél. (026) 610 31

# Le Confédéré

Organe du  
**PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN**

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

**PUBLICITÉ**

ANNONCES :  
 Canton 10 ct. / Suisse 13 ct.  
 RÉCLAMES :  
 Canton 22 ct. / Suisse 30 ct.  
 Avis mortuaires : 20 ct.  
 Régie des annonces :  
 Publicitas Sion et succursales

**EN PASSANT...**

## Quatrième lettre à un futur chef conservateur

Jeune ami,

Votre dernière lettre, à l'accent si sincère et si direct, m'a touché, mais j'ai bien failli me laisser gagner par votre inquiétude.

Croyez que je suis sensible à vos alarmes.

Pour avoir suivi mes conseils, vous voilà fixé dans un endroit où s'ouvrent à vous les plus beaux horizons :

Ici le Palais du Gouvernement, là le Tribunal cantonal, ailleurs les producteurs de lait.

Vous jouissez d'une vue imprenable sur toutes les sommités du canton. Le panorama s'étend grandiose et merveilleux de Cyrille Michelet à Oscar Schnyder.

Pourtant, vous me semblez préoccupé.

Vous sentiez, depuis quelques jours déjà, une étrange mélancolie vous gagner.

L'on ne savait pas, m'écrivez-vous, s'il fallait l'attribuer à un ulcère à l'estomac, à une tache au poumon ou à des calculs biliaires.

Enfin, votre médecin traitant vous a découvert une conscience à l'état embryonnaire.

Après les oreillons, la coqueluche et la scarlatine, on vous voit donc affligé d'une quatrième maladie de jeunesse, un peu plus grave que les précédentes.

Elle nécessitera, sans doute, un long traitement, mais ne vous laissez pas abattre.

A Soixante ans vous n'y songerez plus.

Il ne faudrait pas que votre état de santé mental actuel vous entravât dans votre carrière.

Chassez les sujets de tristesse et surtout ne vous forgez pas des fourments imaginaires.

Vous me confiez que dans la commune où vous vivez certains de vos amis sont radicaux, d'autres socialistes, et vous me posez la question : « Dois-je rompre avec eux ? »

Il vous semble indécent de les malmener furieusement dans les congrès conservateurs puis, les drapeaux roulés, de passer le meilleur du temps en leur compagnie.

Que vous êtes jeune !

Avez-vous jamais vu, même en rêve, un chef conservateur refuser de traiter une bonne affaire avec un militant de l'opposition ou choisir ses vrais amis dans son propre parti ?

Réfléchissez :

Les gens du parti majoritaire ont-ils quelque chose à redouter de leurs adversaires ?

Non, n'est-ce pas ? car ce n'est pas eux qui distribuent les places ni qui favorisent les influences.

L'ennemi, le véritable ennemi, vous le trouverez toujours dans votre propre camp.

M. Pitteloud a eu son Troillet, M. Escher son Lorétan et ainsi de suite...

Pourquoi ne pas vous soumettre immédiatement à cette loi logique ?

Vous mêlez tout.

Votre scrupuleuse honnêteté risque un jour de vous coûter cher.

Pensez à M. Maurice de Torrenté.

\*\*\*

Je sais, vous aimeriez accorder vos sentiments religieux à votre action politique et jouer franc jeu dans tous les domaines.

Enfantillage !

Si vous engagez une partie serrée avec des tricheurs dans un casino, vous prenez mathématiquement une culotte, et si c'est dans un isolement vous prenez, non moins mathématiquement, une veste.

On ne sort pas de là, veste et culotte.

A vous de peser, dès lors, vos faits et gestes. Les conservateurs vous obligeront à faire par-

fois des choses qui ne seront pas très très... catholiques.

Qu'importe !

Ce n'est pas votre vertu qui vous servira dans vos entreprises.

C'est celle d'autrui.

Vous ne m'avez pas demandé des conseils pour gagner une place au paradis, mais une place ici-bas, et vous auriez tort, par conséquent, de vous étonner de mes réflexions.

On ne prend pas le même chemin pour s'asseoir à la droite du Père Eternel ou à la gauche des enfants du parti.

Mettez-vous ça dans le crâne.

\*\*\*

Ne rompez pas avec vos amis radicaux et socialistes. Contentez-vous de leur tourner le dos, tous les quatre ans, au moment des élections, pour mieux faire face à vos amis du bon bord.

Il ne vaut pas la peine de se brouiller pour des idées.

Rien ne vous sépare en réalité de l'opposition :

Elle partage avec vous les mêmes sentiments, patriotiques et religieux ; elle travaille, au même titre que vous, au bien du pays ; elle aime ardemment son petit coin de terre.

C'est au sein de votre parti que vous découvrirez vraiment entre les autres et vous une fragile barrière :

Celle de l'assiette au beurre.

Pour l'instant, elle vous paraît très éloignée encore.

Quand vous aurez le bras long, vous verrez combien elle vous semblera proche...

Courage.

Ne prenez pas trop au tragique les scrupules que vous éprouvez à certains moments de la journée et qui vous font souffrir.

Faites un peu de gymnastique et prenez avant de vous coucher un somnifère :

Je vous recommande les artilles de la « Patrie valaisanne ».

Ils ne font pas mal à la tête.

Tel que vous voilà, je vous sens prêt à demeurer catholique conservateur progressiste 365 jours de vingt-quatre heures par années et un jour de plus dans les années bissextiles.

Ne faites pas de zèle.

Les vôtres ne vous le pardonneraient pas.

Soyez progressiste avant les élections, conservateur après, et si réellement vous voulez servir votre religion, ne la mêlez pas aux affaires publiques.

Cela vous contraindrait, en toute bonne logique, à chosir entre l'agneau pascal et le veau d'or !

A. M.

### LE DELICAT EMPLOI DU BOTTIN A PRAGUE

Selon « Vracc », organe des syndicats tchécoslovaques, il faut, à Prague, avoir une patience à toute épreuve, des nerfs solides et surtout n'être pas pressé, pour utiliser l'annuaire des téléphones.

Ce journal écrit que si vous tombez malade et avez besoin de secours médicaux, vous ne trouverez pas les cliniques sous la lettre C. Il vous faudra chercher sous « Ecoles », sous « Université », enfin sous « Faculté de médecine ».

Si, en attendant les soins nécessités par votre état, il vous arrive de mourir et si vos héritiers désirent vous faire enterrer, ils ne trouveront pas le fonctionnaire compétent sous « Entreprises de pompes funèbres », ni même sous « Entreprises communales », mais à la « Section des parcs et jardins publics » où ils finiront par découvrir les « Cimetières ».

**POLITIQUE ÉTRANGÈRE**

## Le général Peron renforce sa position

La position du général Juan Peron n'a jamais été aussi forte qu'aujourd'hui grâce au contrôle absolu qu'il exerce sur la vie politique, économique et militaire de son pays. L'opposition, du moins ce qu'il en reste, a été entièrement privée de ses moyens de résistance, le dictateur argentin ayant éliminé, au cours d'une campagne soi-disant « d'apaisement politique », tous ceux qui pouvaient devenir dangereux.

Quelles sont les méthodes de Peron pour consolider sa puissance ? En ce qui concerne l'armée, on constate que, bien qu'une partie importante des officiers lui soit contraire, il a su se prémunir contre toute surprise qui pourrait venir de ce côté. Une intervention de l'armée est à peu près exclue, le quartier général installé à Campo de Mayo, d'où le général Peron partit en son temps à la conquête du pouvoir, n'ayant pas d'armes ni de munitions à sa disposition. En effet, les dépôts de matériel de guerre sont décentralisés de manière que personne ne puisse s'en emparer. En même temps, le général Peron s'est assuré la collaboration des officiers supérieurs en leur versant des salaires élevés et en leur accordant de nombreux avantages.

Il est évident que le développement de la puissance militaire de l'Argentine et les mesures prises en faveur des officiers ont de graves répercussions sur l'économie nationale. Le danger qui pourrait venir de l'aviation a été éliminé de la même manière. Les quatre aérodromes militaires sont situés à une grande distance l'un de l'autre, de sorte que dans ce secteur toute concentration de forces importantes est impossible.

Qu'en est-il des adversaires politiques du dictateur ? De ce côté, les difficultés n'ont jamais été très grandes. Juan Mercante, ancien gouverneur de Buenos-Aires, est en prison avec son fils et des centaines d'autres personnalités politiques. Ils passent leur temps à jouer à domino, aux dés et en se faisant servir de plantureux repas. Beaucoup de ces prisonniers sont d'anciens collaborateurs et partisans de Peron qui ont été sacrifiés dès que l'on n'a plus eu besoin d'eux.

Les méthodes du dictateur à l'égard des collaborateurs qu'il désire liquider sont simples. Il les dénonce publiquement comme des « criminels » en les accusant de corruption ou de trafic illégal. Ces accusations ne peuvent être contestées que difficilement dans un pays où la corruption est à l'ordre du jour. D'autre part, adversaires et amis n'ont aucune possibilité de connaître d'avance les plans du général, dont la méfiance ne cesse d'être en éveil même à l'égard des collaborateurs les plus intimes. Il n'hésite pas non plus à répandre de faux bruits afin de mieux tromper ses adversaires.

L'ancien ministre des finances, Miguel Miranda, décédé entre temps, qui avait dû se réfugier en Uruguay après avoir été en conflit avec Evita Peron, fut lui-même victime de ces bruits. Ayant été averti confidentiellement un jour que Peron lui avait pardonné et était prêt à lui confier à nouveau le ministère des finances, Miranda n'hésita pas à acheter une maison en plein centre de Buenos-Aires dans le voisinage du ministère et à s'y installer. Sur ces entrefaites, Peron publia un démenti catégorique en soulignant qu'il n'était pas responsable de telles indiscretions. Miranda dut plier bagages encore une fois et repartir pour Montevideo où il mourut peu après, de crève-cœur, dit-on.

Le vice-amiral Alberto Teisaire, qui exerçait les fonctions de vice-président, fut liquidé à son tour récemment, après avoir représenté le gouvernement argentin aux fêtes du couronnement à Londres. On ne lui a pas pardonné d'avoir exprimé ouvertement son admiration pour le « Way of life » anglais.

Toutefois, le dictateur argentin est également vulnérable sur un point : la situation économique

du pays qui, en devenant de jour en jour plus critique, pourrait bien ébranler sa position malgré les réserves considérables dont dispose l'Argentine. C'est pourquoi le général Peron, qui se rend compte du danger, s'efforce actuellement de faciliter les investissements étrangers.

Réussira-t-il avant qu'il ne soit trop tard ?

W. P.

### Enfin des « tréteaux d'été » en Suisse romande !

Le récent triomphe du spectacle de Mézières prouve que, même pendant la belle saison, le public se presse en foule si on lui présente une œuvre théâtrale de valeur.

C'est donc un peu pour combler le vide estival que le Centre dramatique romand a fait le projet de présenter, chaque année, une ou plusieurs pièces, sur des tréteaux installés dans les jardins de l'Abbaye de l'Arc.

Cet été, une équipe de jeunes décorateurs et d'acteurs a entrepris de monter du Goldoni, du Molière et du Pirandello. De l'esprit et des mains de Paul Pasquier, Roger Burckhardt, S. Etter, J.-J. Gut, Rémy Zali sont sortis des décors ravissants et des costumes hauts en couleurs (exécutés par l'atelier du Centre dramatique romand).

### En bateau ma mie, mie...

Les vieilles chansons populaires consacrent une très large part aux choses de l'eau, celle de la mer ou des grands fleuves ou celle du clair ruisseau de montagne. C'est au bord d'un lac ou d'une rivière que les chansonniers font se rencontrer les amoureux, à moins que cela soit près d'un vieux moulin ; c'est sur la mer qu'ils nouent et dénouent les aventures des pirates ou de ces bateaux royaux « chargés d'or et de pierreries ».

L'originale initiative de conduire la chance en bateau revient toutefois à la Loterie Romande, lors du prochain tirage qui aura lieu le 29 août au large du Bouveret. C'est en effet sur un bateau à vapeur que tourneront les sphères et qu'elles distribueront une véritable fortune formée notamment de 12 lots de 12.000 francs.

Hâtons-nous de nous munir de billets pour ne pas manquer ce bateau de la chance !

### Le nouveau sultan du Maroc



Les pachas, caïds et notables du Maroc se sont réunis sous la direction du Pacha de Marrakech et ont proclamé Sidi Mohammed Ben Arafah nouveau sultan du Maroc. Il est le cousin du sultan déchu.

# LE DIMANCHE SPORTIF

## 6 points sur 8 aux équipes valaisannes de première ligue

### Ouverture en ligues inférieures

#### LIGNE NATIONALE A

Bellinzona-Servette	1-1
Bienne-Chaux-de-Fonds	1-5
Chiasso-Zurich	1-2
Fribourg-Granges	1-0
Grasshoppers-Bâle	3-4
Lausanne-Berne	3-0
Young-Boys-Lucerne	3-0

#### LIGUE NATIONALE B

Cantonal-Winterthur	4-3
Schaffouse-Lugano	2-2
Soleure-Aarau	2-0
St-Gall-Locarno	5-1
Thoune-Young Fellows	2-3
Urania-Wil	1-3
Yverdon-Malley	1-4

#### PREMIERE LIGUE

Etoile-La Tour	0-1
Forward-Monthey	3-3
Martigny-Central	5-2
Montreux-Union Lausanne	7-2
Sierre-Boujean	2-2
Vevey-Sion	2-3

#### DEUXIEME LIGUE

Chippis-Aigle	2-2
Viège-Pully	3-0
St-Léonard-Vevey	5-1
Chailly-Sierre	4-0

#### TROISIEME LIGUE

Sion II-Rhône I	1-1
Châteauneuf I-Chamonix I	6-1
Ardon I-Sierre III	7-2
Grône I-Vétroz I	2-4
Monthey II-Vouvry I	1-1
Leytron I-Bouveret I	4-2
Vernayaz I-Muraz I	1-1
Saint-Maurice I-Martigny II	3-2

#### QUATRIEME LIGUE

Evionnaz-Dorénaz	2-6
------------------	-----

En première ligue, Sierre et Bienne se partagent les points après une partie intéressante et animée de bout en bout. Bienne sera une équipe redoutable de par sa technique et son jeu d'ensemble. Martigny fait une rentrée remarquable en battant Central par un score éloquent. Etoile est, pour le moment, encore en rodage et son immobilité forcée d'une année ne lui permet pas de donner le maximum. Montreux fait également une rentrée intéressante en marquant 7 buts. Nous savions les Montreusiens en bonne condition et ses prochains adversaires l'apprendront à leurs dépens.

Belle victoire séduisante sur un Vevey pourtant redoutable chez lui. Nouveau match nul de Monthey qui ne se défend pas mal dans ses déplacements.

Ouverture en seconde ligue où les clubs locaux glanent les deux points à part Chippis et Aigle qui préfèrent partager l'enjeu. Le plus gros score est obtenu à St-Léonard, les locaux voulant éviter toute surprise. Jolie victoire de Viège et de Chailly.

Attendons un ou deux dimanches pour y voir un peu plus clair.

En troisième ligue, quelques résultats élevés également avec la palme à Ardon et Châteauneuf. Le seul club visiteur qui a gagné est Vétroz. Trois remis, tous par 1-1 sont également enregistrés. St-Maurice n'a pas vaincu facilement la troisième de Martigny.

Le seul résultat de quatrième ligue constitue une surprise puisque Evionnaz se fait battre sèche-ment par Dorénaz.

## Martigny - Central 5-2

La pelouse du Stade municipal du Martigny-Sports est en excellent état lorsque les équipes font leur entrée sur le terrain. Elles jouent dans les formations suivantes :

**Martigny** : Contat, Mudry, Schnydrig, Rausis, Pelluchoud, Reymondeulaz, Crétton, Meunier, Gollut, Perréard, Pillet.

**Central** : Schwarz, Aebischer I, Aebischer II, Schmutz, Thalmann, Boschung, Pillet, Magnin, Poffet, Corpataux, Maurron.

L'arbitrage de M. Ducret de Vevey fut excellent.

Les amateurs de buts en eurent leur content en ce beau dimanche ensoleillé. Le Martigny-Sports fit un excellent premier match de championnat qui laisse bien augurer la future saison. Voyons plutôt. Dès le début de la partie, les avants locaux se portent à l'assaut des bois de Schwartz. Cependant au cours d'une rapide contre-attaque fribourgeoise, Magnin se trouve seul devant Contat, mais son tir va dans les décors. Malgré une large supériorité locale, il faudra attendre la 35e minute pour voir Meunier ouvrir la marque par un fort tir pris de biais. 2 minutes plus tard, par suite d'une mésentente de la défense locale la balle sera au fond des filets de Contat. Ci 1 à 1. Le score restera inchangé jusqu'à la mi-temps. 20 minutes après le thé, Rausis monte à l'attaque, tire en direction des bois visiteurs. La balle frappe la latte et revient en jeu, et Gollut qui a bien suivi redonne l'avantage aux Valaisans. Crétton augmentera l'écart malgré un désespéré retourné d'Aebischer I qui, quelques instants plus tard portera la marque à 3 à 2. Depuis cet instant, Martigny fait cavalier seul et le score final sera obtenu grâce à deux nouveaux buts, l'un de Meunier, l'autre de Gollut qui expédia une bombe terrible après s'être débarrassé de 2 joueurs. Ainsi, grâce à sa nette victoire, Martigny récolte ses deux premiers points. Certains de ses joueurs ont paru en excellente forme, notamment Gollut et Perréard. Lorsque Friedlander aura remis les souliers à crampons, la ligne d'attaque sera extrêmement dangereuse pour les meilleures défenses du groupe. Quant au F.C. Central, ses avants devront apprendre à tirer au but si l'équipe ne veut pas aller vers d'amères déceptions. J.-C. And.

## Sierre - Boujean 2-2

**Sierre** : Sartorio ; Giachino II, Albasini ; Rubin, Beysard, Roussy ; Warpelin, Stefini, Laroche, Monnay, Massy.

Cette confrontation était attendue avec impatience par tous les sportifs et elle a pleinement répondu aux plus fervents espoirs. Elle fut riche en situations critiques parce que les deux formations se sont données à fond. Les visiteurs, très bien préparés, ont dominé en première mi-temps. En effet, à la 5me minute la balle échappe à Sartorio sur un tir de Bieri, puis à la 15me, Friederich obtient le 2me but sur erreur de la défense. Mais les jeunes Sierrois, animés d'un magnifique esprit, remontent insensiblement le courant et Warpelin marque à la 35me minute. Après le thé, les locaux prennent le commandement. Ils assaillent les bois de Béguin qui a beaucoup de peine à faire face à tous les tirs. La latte vient de temps à autre à son secours. C'est en tirant directement un corner dans les buts que Warpelin obtient de splendide façon l'égalisation, bien méritée. Sartorio se rachète en retenant un pénalty tiré par Iff, qui fut cependant le meilleur homme de son équipe avec le trio offensif Friedrich, Zürcher, Graber. Du côté sierrois, Giachino II, Rubin, Beysard, et spécialement Monnay et Warpelin ont abattu un travail considérable. Nous pouvons faire confiance à cette équipe, qui fera certainement parler d'elle. P. M.

## Les résultats du SPORT-TOTO

x 2 2 . 2 1 1 x 1 1 2 2 2

## Dentiste Dr ROUILLER

MARTIGNY et BAGNES

de retour

**STOMA**  
Vinaigre extra

Le litre 1.10

## Vevey - Sion 2-3

Sion joue dans la formation suivante : Panchard, Théoduloz, Karlen, Porro, Héritier, Barberis, Balma, Rossetti, Matthey, Gillioz, Théoduloz. Au début, les locaux prennent un léger avantage qui se concrétisera par un but de Bossart à la 5e minute. Puis, Sion se reprend. Ses joueurs, en excellente forme physique, maintiennent la cadence alors que Vevey baisse pied. L'égalisation survient à la 18e minute, par Balma. Matthey portera le score à 2-1 peu après la reprise. Un sursaut veveysan permet à Haas d'égaliser à la 60e minute mais Balma donne la victoire à Sion 7 minutes plus tard. Victoire méritée par le cran que les Sédunois ont mis à défendre leurs chances contre la redoutable équipe veveysanne, bien décidée à jouer les vedettes cette saison. On a remarqué l'excellente partie du toujours jeune joueur Barberis, opportuniste en diable et en général de toute l'équipe qui forme un tout homogène. Chez les Veveysans, la défense n'a pas été à la hauteur de sa réputation.

## Forward - Monthey 3-3

Monthey, pour ce difficile déplacement, aligne Arluna, Coppet, Tozzini, Gely, Gianetti, Martin, Ondario, Denando, Anker, Bernasconi et Défago. La partie débuta par un coup de hâte à la 25e minute, Monthey menait déjà par 3 à 0 ! On pensait que la victoire ne pouvait échapper aux visiteurs après un tel départ. Mais il y a chez les Montheyens quelque chose qui ne tourne pas complètement rond. On se souvient, en effet, du match de promotion contre Stade alors que les Valaisans menaient également par 3 à 0 et qu'ils se firent remonter. Peut-être est-ce un manque de résistance ou une façon de jouer qui laisse trop de latitude à l'adversaire. Toujours est-il que Forward, qu'on voyait battu à plate couture, put se reprendre et égaliser. Et sur la fin, il s'en fallut de peu que les Vaudois n'emportent l'enjeu. Attention, amis Montheyens ! Une partie compte 90 minutes et c'est pendant tout ce temps qu'il faut jouer. Il n'en demeure pas moins que Monthey a réussi un bel exploit en tenant tête à Forward chez lui, résultat qui ne sera pas à la portée de n'importe qui au cours du championnat.

## La fête cantonale d'athlétisme à Saxon

### Zryd, champion valaisan Rouge vainqueur en B et Claret en C

La fête cantonale valaisanne d'athlétisme a débuté samedi après-midi sur le terrain de la Société de gymnastique « Espérance » à Saxon.

Le terrain répondant aux exigences de nos athlètes, il était à prévoir que des résultats dépassent sensiblement les records précédents.

En effet, les performances atteintes prouvent la marche ascendante de l'athlétisme en Valais. Le public a pris grand plaisir à la lutte serrée que se livrèrent Zryd, de Naters, et l'invité Rubin, de Saint-Imier. Ce dernier l'emporta finalement.

Les catégories Invitées et A Valaisans ont effectué samedi 6 branches. Les catégories B et C de la région ont terminé leurs concours samedi.

Nous avons noté sur la place de fête la présence du président du comité cantonal des athlètes M. Moser, le Comité cantonal de l'Association de gymnastique « in corpore », la Municipalité de Saxon, M. Paul Morand, ancien président central de la Société fédérale de gymnastique, les députés MM. Motlier et Corthay, M. Constantin Gabriel, chef I.P.

Les concours ont repris dimanche matin, à 7 h. 30, par un temps magnifique. Nous avons spécialement noté une grosse participation de jeunes gens de l'instruction préparatoire qui pour la première année apportent une compétition avec les gymnastes athlètes. A 10 heures, la messe a été célébrée sur l'emplacement de fête par le chanoine Berthod.

Le banquet officiel a eu lieu au Casino, excellemment servi par MM. Lamon et Borgeat.

A 13 h. 30, le cortège conduit par la Fanfare Municipale, sous la direction de M. Gilbert Veuthy, parcourut la localité abondamment pavoisée.

Les catégories A et Invités terminèrent leur concours l'après-midi, et, également grâce à un temps magnifique et des pistes « ad hoc » des résultats intéressants furent enregistrés.

Au cours de la proclamation des résultats, on entendit M. Moser, président cantonal.

#### Résultats, catégorie A

**Invités** : 1. Rubin Pierre (St-Imier) 5644 ; 2. Steuder Charles (Reconvillier) 4770 ; 3. Schiess Walter (Langnau) 4742 ; 4. Gigandet Gaston (Aigle) 4687 ; 5. Kneuss Roland (St-Imier) 4430, etc.

**Valaisans** : 1. Zryd René (Naters) 5390 ; 2. Bovier Arthur (Uvrier) 4690 ; 3. Feliser Ernst (Turman) 4653 ; 4. Viollin Roger (Visp) 4586 ; 5. Sauthier Carlitis (Conthey) ; 6. Proz Marcel (Sion) ; 7. Delienne Albert (Monthey) ; 8. Uldry Michel (Vernayaz) ; 9. Delienne Marcel (Riddes) ; 10. de Riedmatten William (Uvrier), etc.

#### CYCLISME

### Un nouveau titre à Monthey

Monthey passe actuellement pour le club cycliste valaisan le mieux servi dans l'attribution des victoires. Cette fois, le titre de champion valaisan par équipes leur échoit avec une belle avance sur les seconds. L'on se doutait bien que la forme actuelle des Jordan, Barlathey et autres Bressoud ferait pencher la balance en leur faveur mais pas avec une telle aisance. Les gars de Brigue ont malheureusement perdu leur bel élan par suite de l'accident d'un de leurs équipiers. Le jeune Marty s'est fracassé contre le mur du pont de St-Maurice. Transporté à l'hôpital, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Voici le classement de cette course très bien organisée :

1. Monthey I (Barlathey, Bressoud, Jordan, Gavillet, Puippe).	1 h. 57' 52"
2. Brigue II	2 h. 06' 29"
3. Monthey II	2 h. 06' 40"
4. Sion II	2 h. 17' 17"
5. Brigue I	2 h. 17' 26"
6. Sierre	2 h. 25' 50"

Abandon : Sion I.

#### Catégorie B

1. Rouge Robert (Martigny) 2851 ; 2. Vofray Bernard (Vernayaz) 2816 ; 3. Aubert Jean-Claude (Cherrier, Vaud) 2759 ; 4. Caioz Henri (Sierre) 2749 ; 5. Tauxe Roland (Cully, Vaud), 2743 ; 6. Délez Charly (Martigny) 2733 ; 7. Vouillamoz René (Cully) 2725 ; 8. Puipe Raymond (St-Maurice) 2710 ; 9. Hasler Roland (Monthey) ; 10. Grand Amado ; 11. Deliroz Aimé (Ardon) ; 12. Dubuis Ferdinand (Bienne-Romande) ; 13. Walker Gilbert (Vernayaz), etc. (Palme).

#### Catégorie C

1. Claret Jean (St-Maurice) 2403 ; 2. Schmidt Fritz (Naters) 2305 ; 3. Gertschen Richard (Naters), 2216 ; 4. Pellatori Jean-Pierre (St-Maurice) 2112 ; 5. Rouiller Jérôme (Martigny) 2081, etc.

#### Seniors

1. Schalbetter Emil (Sierre), 2100 ; 2. Fiorina Bernard (Sion), 1632 ; 3. Hiffer Ernest (Sierre), 1421.

**I.P.** — 1. Cordonnier Denis (Montana), 2204 ; 2. Obrist Bernard (Bramois), 2183 ; 3. Grand René (Susten-Leuk), 2066 ; 4. Hagen Charles (Bramois), 2063 ; 5. Schnydrig Georges (Stalden), 2043 ; 6. Zen-Ruffiner Hans (Susten), 2028, etc.

#### GOLF

##### A CRANS-SUR-SIERRE

Du 16 au 19 août 1953 : Match PLAY - SCRATCH  
Finale 36 trous

**Résultats** : Barras Olivier 6-5 bat Lipmann 3-2 ; Barras Antoine 3-2 bat Aymone 6-4 ; Vicomte de St-Sauveur 2-1 bat Barras Gaston 19e ; Barras André 6-5 bat Ceriana 1 up ; Barras Olivier 8-7 bat Barras Antoine 1 up ; Vicomte de St-Sauveur 5-4 bat Barras André 3-2 ; Barras Olivier 6-5 bat Vte de St-Sauveur 1 up.

Gagnant : Barras Olivier 13-11.

##### Match PLAY - SCRATCH — Finale 18 trous

L'Heureux 5-4 bat Heffler 2-1 ; Seemana 9-7 bat Clavier 4-3 ; Bernheim 1-3 bat Zerr W.O. ; Saxon-Mills 1 up bat Fischer 3-2 ; L'Heureux 6-5 bat Seemana 7-6 ; Bernheim 3-2 bat Saxon-Mills 3-2 ; Bernheim 2 up bat L'Heureux 1 up.

Gagnant : Bernheim 2-1.

#### TENNIS

##### CHAMPIONNAT DE MONTANA

Pour clôturer la saison de tennis, le T.C. Montana organise du 28 au 30 août 1953 le championnat de Montana. Ce tournoi, qui est réservé aux joueurs des séries B, C et D, comprend quatre épreuves dotées chacune d'un challenge.

Le délai d'inscription est fixé au jeudi 27 août, à midi. Les inscriptions doivent être adressées au bureau de renseignements de Montana.

Cette épreuve constituera certainement une revanche des championnats valaisans disputés au début juillet sur les mêmes courts.

## Le champion suisse Hollenstein bat le record du monde de tir debout

Le cinquième entraînement mondial de nos matcheurs nationaux a eu lieu aux stands d'Altdorf et d'Erstfeld pour les épreuves à l'arme libre, à l'arme de guerre 300 mètres, au petit calibre et au fusil Masuer. Auguste Hollenstein, de Bettwiesen, double champion du monde à l'arme libre et à l'arme de guerre, s'est non seulement hissé en tête du classement, dans ces deux disciplines, mais a encore battu le record mondial debout à l'arme libre en totalisant 364 points en 40 cartouches sur cible décimale, acquis par séries de 10 coups comme suit : 87, 91, 92, 94.

**CERVINO**  
APÉRITIF AU VIN

se boit glacé... avec un zeste de citron

Collectionnez les bons VALRHONE



VALRHONE - Produits de qualité

CONSULTEZ LA LISTE DES PRIMES 1953

**LE TÉLÉSIÈGE DE LA CREUSAZ S. A. LES MARÉCOTTES / SALVAN**  
(1100-1800 m.)  
est ouvert

SUR LA LIGNE MARTIGNY - CHAMONIX, au terminus de la route automobile MARTIGNY - MARECOTTES. — Vue incomparable sur les Alpes, du Mont Blanc au Cervin.

**OUVERTURE DE SAISON**  
au  
**CINÉMA CORSO**  
ADRIEN DARBELLAY  
Même direction: Cinéma Nord-Sud Genève

Dès mercredi:  
**LE SECRET D'UNE MÈRE**

UN FILM BOULEVERSANT avec  
**Blanchette Brunoy**  
**Jane Marken**  
**André Le Gall**

LOTÉRIE ROMANDE  
**plus que 5 jours!**  
TIRAGE AU BOUVERET / Vs

**Excursion à AOSTE**

Dimanche 30 août, promenade à Aoste par  
**MARTIGNY - EXCURSIONS - MARTIGNY**  
Prix Fr. 15.— par personne. Places limitées.  
Prière de réserver. Tél. (026) 6 10 71

Début octobre, course

**COMO-LUGANO**

(Fête des Vendanges - Foire de Lugano)

Pour renseignements, s'adresser à Martigny - Excursions

**ARTHUR BENDER**

AVOCAT ET NOTAIRE  
MARTIGNY

**absent**

DU 24 AOUT au 1er SEPTEMBRE

**Docteur B. Zimmermann**

MEDECIN - DENTISTE

SION

**de retour**



**ÉCOLE TAMÉ SION**

Rue Dixence (face ancien hôpital)  
Tél. (027) 2 23 05

**COURS DE COMMERCE COMPLET 6-9 mois**

Cours de secrétaire sténo-dactylo . 4-6 mois

Cours de langues étrangères . . . 3-6 mois

Cours de préparation aux examens

CFF, PTT, Douanes . . . . . 4-6 mois

(Sections pour débutants et élèves avancés)

**DIPLOMES** de commerce, secrétaire, sténo-

dactylo et langues.

● **RENTRÉE: 10 et 24 septembre à 9 h.** ●

Jusqu'au 24 septembre: cours divers d'été

Demandez conditions et prospectus gratuits à

la Direction. ● **Garantie:** Prolongation éven-

tuelle des cours gratuite.

**Sommelière**

est demandée pour café situé dans la région touristique, marchand bien toute l'année. Entrée tout de suite. Vie de famille. Bons gages assurés. Débutante acceptée.

Faire offres sous chiffres: P. 9935 S., PUBLICITAS, SION.

**JEUNE FILLE**

est demandée auprès de famille de deux personnes et enfant de 10 ans pour aider maîtresse de maison. Travaux faciles. Bons soirs. Gage: 80 fr. Augmentation rapide selon capacités.

Téléphone: AIGLE 2 23 95

COMMERCE DE VINS de SION engage pour date à convenir un

**apprenti de bureau**

Diplôme commercial et bonnes connaissances de l'allemand exigés. Faire offres à: CASE POSTALE 21 - SION

**OCCASIONS**

FORD Vedette 1950, limousine

11 CV . . . . . 3.500.—

MATFORD 1947, limousine 11 CV

brune . . . . . 2.000.—

MATFORD 1948, limousine 11 CV

noire . . . . . 2.200.—

B.M.W., 6 cyl., 10 CV, limousine

toit ouvrant . . . . . 4.000.—

VAUXHALL 1949, limousine

7 CV . . . . . 2.800.—

OPEL Capitaine 1939, limousine

13 CV, 4 portes . . . . . 1.900.—

OPEL Capitaine 1950, limousine

13 CV, 4 portes . . . . . 4.350.—

PONTIAC 1940, limousine

19 CV, 4 portes . . . . . 2.700.—

STANDARD 1948, limousine

6 CV . . . . . 1.800.—

FIAT 1500, limous. 1948 2.000.—

RAILTON, cabriolet 20 CV,

4-5 places . . . . . 1.000.—

FORDSON, fourgon 500 kg.,

1949, moteur et peinture

neufs . . . . . 3.500.—

COMMER Diesel 25 CV, camion

3 1/2 tonnes, grand pont,

bon état . . . . . 5.000.—

GARAGE CENTRAL S. A.,

MONTREUX

Grand'Rue 106 - Tél.: 6 22 46

A VENDRE

**moto Tornax 1953**

2 cylindres. - Prix catalogue: Fr. 2.650.—, cédée pour 2.500.—

Garage TORRENT Lucien, Grône

Tél. 4 21 22

A VENDRE

**CHAR A PNEU**

d'occasion

Pont: 1 m. 50 x 3 m. 50

S'adresser au Garage

NEUWERTH & LATTION, Ardon

A VENDRE

**OPEL OLYMPIA**

très bon état et très soignée

**FIAT 1500**

état de marche - Fr. 700.—

**1 auto-tracteur FORD**

Lucien TORRENT, Grône

Tél. 4 21 22

Imprimerie Montfort Martigny

**Cinéma**



Lundi 24, mardi 25 et mercredi 26:

Jean SIMMONS, David FARRAR

Madeleine LEBEAU

dans un film extraordinaire, passionnant

**LA CAGE D'OR**

Dès JEUDI 27:

OUVERTURE DE LA SAISON 1953-1954

avec le film gigantesque

**LA REINE DE SABA**

Dès JEUDI 27:

BOURVIL dans son film le plus drôle:

**Le cœur sur la main**

(LE BEDEAU DU VILLAGE)

DIMANCHE 30: relâche (fête patronale)



**Formidable! Passionnant!**

Sensationnelle course de vitesse  
**MOTOS et SIDE-CARS**  
CIRCUIT NATIONAL DES 13 ETOILES  
**Martigny-Ville - Le 6 sept.**  
avec les champions nationaux

Organisation complète de  
**TOMBOLA 100.000 LOTS**  
**Alfred Venthey SAXON**  
"ARTICLES DE FÊTES" TEL. 62351

Commerçant, 30 ans, présentant bien, initiative, fort en affaires, français-allemand, ayant voiture, cherche place de

**représentant**

auprès de maison importante pour le Valais. Clientèle privée exclue.

Ecrire sous chiffres: P. 10344 S., Publicitas, Sion.

Corbillard-automobile  
Cercueils  
Couronnes  
Transports internationaux

**Pompes funèbres Marc CHAPPOT**  
Martigny-Ville  
Tél. 026/6 14 13

**LE PROGRAMME**



de **Sottens**

**MARDI 25 AOUT**

7.00 La leçon de gymnastique - 7.10 La Ronde des Petits Lapins - 7.15 Informations - 7.20 Sans façons... - 11.00 Nostalgie du Tessin (chansons) - 12.15 Mélodies retrouvées - 12.45 Informations - 12.55 La vedette du jour: Henry Salvador - 13.10 Rythmes de vacances - 13.25 Ernest Bloch, «Symphonie Israël» pour chœurs et orchestre - 16.30 Quand Arlequin fait un programme! - 17.30 La rencontre des isolés - 18.15 Une femme peintre: Aimée Rapin - 18.35 Peinture musicale (musique et instruments anciens); «Pupazzi», petite suite pour piano, Florent Smith - 18.58 Reflets d'ici et d'ailleurs - 19.25 Instant du monde - 19.40 Arabesques en noir et blanc - 20.00 «Montmartre Express» avec les chansonniers... - 20.30 La pièce du mardi: «La ménagerie de verre», Tennessee Williams - 22.20 «Lovely to look at», sélection (orch. Ray Martin) - 22.30 Informations - 22.35 Le pianiste Joe Bushkin - 22.45 L'Orchestre Art van Damme - 23.00 Championnats du monde cycliste sur piste.

**MERCREDI 26**

7.00 Gymnastique - 7.10 L'Orchestre Paul Durand - 7.15 Informations - 7.20 Quelques instantés avec Bizet et Meyerbeer - 11.00 Dans l'eau et dans le ciel - 11.45 Silhouettes d'autrefois: le duc de Rohan - 11.55 Rémiscences du Concours international d'exécution musicale, Genève 1952 - 12.15 Dix minutes avec G. Guétery - 12.25 Le rail, la route, les ailes - 12.45 Informations - 12.55 La vedette du jour: Edith Piaf - 13.10 Non stop (musique variée enregistrée) - 17.39 La rencontre des isolés - 18.15 Le feuilleton des enfants - 18.30 Musique pour les enfants - 18.58 Reflets d'ici et d'ailleurs - 19.15 Point de vue de la Suisse, par Olivier Reverdin - 19.35 Rendez-vous... avec six jeunes de la chanson... - 20.00 Le mercredi symphonique - 22.30 Informations - 22.35 L'UNESCO présente: Le Festival d'Eisteddfod - 22.45 Quelques mélodies d'aujourd'hui - 23.00 Championnats du monde cyclistes sur piste (par Lelio Rigassi).

**LES SPECTACLES**

**Cinéma ETOILE, Martigny**

Lundi, mardi et mercredi: «La cage d'or». Un grand film passionnant franco-anglais avec une distribution des plus remarquables: Jean Simmons, David Farrar et les deux vedettes françaises Madeleine Lebeau (vous l'avez aimée dans «Malou de Montmartre») et Maria Mauban.

Dès jeudi: Ouverture de la saison 1953-54 avec le film gigantesque «La Reine de Saba» avec Gino Cervi dans le rôle du roi Salomon.

**Cinéma REX, Saxon**

Judi 27, vendredi 28 et samedi 29 (dimanche 30: relâche, fête patronale):

«Le cœur sur la main» (Le bedeau du village).

Voici Bourvil, l'artiste le plus drôle de France dans son film le plus hilarant...

Ce film est extraordinairement drôle!

*La pensée du jour...*

*J'ai logé chez moi bien des sentiments, et, quoi qu'il y ait longtemps que je ne les héberge plus, je me souviendrai toujours qu'ils ont été mes hôtes et que nous nous sommes bien quittés.*

NOUS CHERCHONS

- une vendeuse qualifiée pour notre rayon CONFECTION DAMES
- une vendeuse qualifiée pour notre rayon RIDEAUX ET TAPIS

Faire offre avec curriculum vitæ et photographie.

Grands Magasins  
A la **PORTE NEUVE S.A.**  
SION

**encore**  
POUR LES CRÈMES ET POUDINGS

a un plus grand rendement!  
n'est pas seulement délicieuse mais aussi nourrissante!  
est préférée par les enfants!  
ne coûte que 55 ct.!

les poudings et crèmes réussissent toujours!

avez-vous déjà essayé les 20 nouvelles recettes au dos des sachets?

Représentation pour le Valais: **DESLARZES & VERNAY S.A., SION**

**Concours**  
**Les petits artistes de chez nous**

Nous rappelons à tous nos petits amis que le **dernier délai** pour la remise des envois est fixée **au 15 SEPTEMBRE 1953 au plus tard.**

**GRANDS MAGASINS**  
A la **PORTE NEUVE S.A.**  
SION

**AVIS FINANCIER**

**Emprunt-Obligations**

Société d'extension de boissons alimentaires de Suisse romande (cap. social 250.000.— ent. libéré), en plein essor, cherche, parallèlement à augmentation de CAPITAL de 50.000.— souscrite par les actionnaires actuels, des **SOUSCRIPTEURS** pour l'émission d'un emprunt-obligations de Fr. 50.000.— divisé en 100 obligations de Fr. 500.— en vue de construction et achat nouvelles installations.

Emission au pair de:

50 obligations A de Fr. 500.— 3 ans 4,25 %

50 obligations B de Fr. 500.— 5 ans 4,75 %

Ecrire sous chiffres: N. 6770 X, à PUBLICITAS, LAUSANNE.

# L'ACTUALITÉ VALAISANNE

AYENT

## Une jeep se jette contre un talus Le conducteur est tué

Un accident mortel est survenu sur la route Sion-Ayent. M. Marcel Pellissier, chauffeur de l'entreprise Louis Rey, à Ayent, regagnait Sion en jeep lorsque, tout à coup, le véhicule dérapa sur la route, vint se jeter contre le talus bordant la chaussée et se renversa. Des passants ayant remarqué l'accident, se portèrent au secours du conducteur. Il avait été tué sur le coup.

La gendarmerie de Sion a procédé aux constatations légales.

La victime, très honorablement connue, était âgée de 33 ans. Fiancé, M. Pellissier allait se marier dans quelques jours.

FINHAUT

## Issue fatale

Nous relations brièvement vendredi, l'accident dont a été victime M. Michel Lugon, célibataire, âgé de 22 ans. Conduisant un char attelé d'un cheval, il se rendait à la campagne charger du foin. En passant près d'un torrent, la bête eut peur et fit un écart. Le char fut entraîné hors de la route et se renversa. M. Lugon demeura pris sous le véhicule et fut grièvement blessé. Transporté d'urgence à la clinique St-Amé, à St-Maurice, il devait décéder dans la nuit des suites de lésions internes.

VERNAYAZ

## Grave accident de la circulation

Vendredi soir, une forte averse avait formé de larges flaques d'eau sur la route de Martigny-Vernayaz. Une fourgonnette vaudoise conduite par M. Rémy, de Montreux, dérapa sur une de ces flaques et se coucha en travers de la chaussée. En sens inverse survenait un motocycliste français, M. Georges Brugérolle, de Marseille. Celui-ci ne put éviter l'obstacle car en freinant sa machine lugea. Il vint se jeter contre la fourgonnette renversée et fut très grièvement blessé. C'est avec les deux jambes cassées et le bassin fracturé qu'il a été transporté à l'hôpital de Martigny.

## Issue mortelle

Le blessé, âgé de 28 ans, est décédé à l'hôpital, des suites de ses graves blessures.

LES MARECOTTES - SALVAN

## Ouverture du télésiège de la Creusaz S.A.

Le voici achevé ! Après de laborieux travaux de terrassement, de bétonnage, de pose des câbles, toutes les bouches ont articulé cette parole d'admiration : il marche !

Depuis quelques jours déjà, de nombreux impatients ont voulu goûter au fruit défendu... Mais, malgré leurs supplications, les monteurs de l'entreprise leur faisaient part de l'interdiction d'exploitation avant la fin des essais. Et ces travailleurs privilégiés circulaient déjà sans accroc...

Enfin, aujourd'hui, c'est chose approuvée. Chacun s'en donne à cœur joie !

Depuis un siège confortable, l'émerveillement croît progressivement avec la montée. Aux champs de fraises succèdent les prairies ; au pâturage de Planajour, la libre forêt de la montagne. Dans le vert des sapins, les cimes blanches apparaissent. A droite, le Mont Blanc majestueux et sa suite fière : les Aiguilles Vertes et Rouges, les Aiguilles d'Argentières, le Massif du Trient.

Puis, au centre, encore timides, le Grand et le Petit-Combin, entourés de la Rosa-Blanche, du Pigne d'Arolla, laissent deviner le Cervin derrière eux. Enfin, à gauche, la chaîne des Alpes bernoises étale ses anneaux précieusement : le Wildhorn, le Weisshorn, le Breithorn.

Mais le spectacle devient éblouissant lorsque l'on quitte la forêt pour traverser le petit pâturage de La Creusaz. Les Alpes valaisannes et bernoises, la plaine du Rhône et ses vallées latérales, tout n'est que féerie de couleurs. Et le petit lac des Marécottes, d'où l'on est parti, apparaît bien minuscule et ridicule face à tant de grandeur...

Ainsi, en 15 minutes, l'on s'élève de près de 700 mètres. L'on s'oublie devant une nature si étonnante et l'on n'ose plus avouer qu'une légère appréhension nous étreignait au départ. Dès le premier pylône franchi sans la moindre secousse, l'on est sous le charme de la montagne...

Elle nous a captivés et l'on ne peut s'empêcher de dire : « La Creusaz... Tu as toujours charmé les visiteurs. Aujourd'hui, grâce au télésiège, celui qui t'a vue une fois reviendra souvent ! »

## Conseillers d'Etat surmenés

La commission de gestion du Grand Conseil vaudois constate que les conseillers d'Etat du canton sont dangereusement surmenés par les invitations. L'an dernier, ils en ont reçu 300 et en ont accepté 80, les obligeant à tenir 80 discours.

# CONFÉDÉRATION

VAUD

## Le Conseil d'Etat a élaboré un programme de grands travaux dépassant 134 millions de francs

Ainsi que le relève le rapport de la commission du Grand Conseil chargée de contrôler la gestion du Conseil d'Etat pour l'exercice 1952, chaque année, le Grand Conseil vote des dépenses extra-budgétaires concernant généralement des achats d'immeubles, des constructions, des routes ; à plusieurs reprises, on a demandé que le Conseil d'Etat fasse connaître ses intentions et établisse un programme général des travaux futurs, avec un ordre d'urgence.

Le Conseil d'Etat vient d'établir ce programme, qui prévoit une dépense totale de 134 354 486 fr. Il s'agit de travaux dont la réalisation, à plus ou moins longue échéance, doterait le canton de bâtiments publics, de voies de communication, d'améliorations foncières, d'installations diverses. Ce programme n'implique nullement un engagement à passer à une réalisation immédiate et complète, car cette réalisation dépend des circonstances économiques, de la situation financière de l'Etat ; le Grand Conseil, le Conseil d'Etat gardent toute leur liberté pour agir au mieux selon les besoins de la situation.

Dans son rapport général, la commission de gestion du Grand Conseil estime que l'approbation du principe des grands travaux par l'assemblée ne saurait être interprétée comme un ordre d'exécuter tous ces travaux dans un délai de dix ans ; ce programme doit simplement fournir un ordre de grandeur et d'urgence des dépenses auxquelles il faut s'attendre.

## L'aide suisse aux sinistrés grecs

La Croix-Rouge suisse communique :

Le Conseil fédéral vient de remettre la somme de 25.000 francs à la Croix-Rouge suisse pour que des secours d'urgence puissent encore être expédiés aux sinistrés des tremblements de terre grecs. Une importante quantité de draps et de savon a pu être immédiatement envoyée.

Ainsi que cela a déjà été communiqué, les dons peuvent être versés au compte de chèque postal III-4200 (Croix-Rouge suisse, Berne, « Secours à la Grèce »).

## Après le désastre en Ionie 90 % des villes détruites

L'agence d'Athènes annonce que, d'après des rapports officiels, 90 % des villes et des villages des îles Céphalonie, Zante et Ithaque ont été complètement détruits par les tremblements de terre et plus de 20 000 maisons ne sont plus qu'un amas de ruines.

A Argostoli, on craint que, sous les ruines de l'immeuble des P.T.T. ne se trouvent encore treize cadavres. A Zante, trente-cinq morts ont été jusqu'ici retirés des décombres.

## Un jugement allemand

Un tribunal de Bochum avait condamné à trois mois de prison une tenancière de café parce qu'elle avait omis de signaler à la police le cas d'un automobiliste ivre. Bien qu'elle sût que ce dernier, client assidu, avait déjà été puni pour ivresse au volant, elle lui a donné à boire de façon immodérée. En continuant sa route, cet automobiliste monta avec sa voiture sur le trottoir où il blessa mortellement une passante. La Cour suprême — la tenancière ayant fait appel — confirma le jugement, affirmant qu'un aubergiste fautif d'avoir donné à boire à un automobiliste jusqu'à le rendre incapable de conduire, a le devoir d'empêcher ensuite son hôte de se mettre au volant si cette possibilité existe matériellement.

J. Mabillard S.A.S.

# MARTIGNY

50 ANS

Les cinquantenaires du district de Martigny (hommes et femmes) qui désirent participer à la sortie de la classe, qui aura lieu les 12 et 13 septembre 1953 à Lucerne-Bürgenstock, sont priés de se trouver le dimanche 30 août à l'Auberge de la Paix, à Martigny-Ville, à 15 heures.

## Excursion à Aoste

Dimanche 30 août, le Martigny-Excursions organise une promenade à Aoste, au prix de 15 fr. par personne. Prière de réserver les places au tél. (026) 6 10 71.

Au début d'octobre, course Como-Lugano (Fête des vendanges — Foire de Lugano). Pour renseignements, s'adresser à Martigny-Excursions.

FRIBOURG

## Rebondissement de l'affaire de l'hôpital cantonal

Le 23 février dernier, les jeunes Félix Niquille, âgé de 15 ans, de Bulle, et Robert Kolly, âgé de 23 ans, de Fribourg, décédèrent à l'hôpital cantonal, ayant absorbé du chloral au lieu de sel de Carlsbad comme purgatif.

Une enquête fut ouverte et il se révéla que le chloral avait été administré par suite d'une erreur commise à la pharmacie de l'hôpital. Une expertise fut faite par l'institut toxicologique de Berne et le juge d'instruction procéda à de nombreuses investigations.

L'enquête est maintenant close et quatre religieuses infirmières de l'hôpital sont envoyées devant le tribunal pénal de la Sarine pour homicide par imprudence. Elles seront jugées mercredi 16 septembre.

\* \* \*

## Vers une élection complémentaire au Conseil d'Etat ?

A la fin de cette année, M. Xavier Rémy, directeur des chemins de fer fribourgeois, donnera sa démission car il a atteint la limite d'âge. C'est M. Aloys Baeriswil, conseiller d'Etat, chef du Département des Travaux publics, qui lui succéderait. Il faudrait ainsi une élection complémentaire au Conseil d'Etat. Les noms de MM. Albert Vonlanthen, juge cantonal et de M. Alphonse Roggo, préfet de la Saigne sont avancés pour la candidature.

## Un beau succès radical

On savait depuis quelques semaines que l'initiative lancée par le parti radical-démocratique fribourgeois en vue d'une révision partielle de la Constitution cantonale avait remporté un franc succès. Alors que la Charte exige 6.000 signatures valables pour l'aboutissement d'une telle demande, les premiers résultats établis par les préfectures de districts laissaient prévoir que le chiffre obtenu dépassait 9.000. La Chancellerie cantonale devait toutefois procéder à une nouvelle révision et il importait d'attendre le résultat de cette opération. Aujourd'hui, le résultat est acquis, puisque le gouvernement cantonal a enregistré un nombre définitif de 9.176 signatures reconnues valables. Ce succès radical est d'autant plus réjouissant, si l'on songe aux multiples entraves légales destinées à décourager le citoyen de remplir son devoir civique. Malgré les pressions exercées ici et là par les autorités municipales conservatrices, les radicaux fribourgeois ont été appuyés par de nombreux citoyens se rattachant à d'autres partis politiques. Un hommage tout spécial doit être rendu aux districts de la Broye et de la Gruyère, fiefs traditionnels de l'opposition au régime majoritaire.

Une procédure assez longue est prévue par la Charte cantonale pour faire aboutir une révision constitutionnelle. Le peuple est appelé à se prononcer une première fois uniquement sur le principe d'une révision. S'il répond affirmativement, les propositions de révision sont examinées par le Grand Conseil, qui a la faculté de soumettre au souverain un contre-projet, soit sur l'ensemble, soit sur les détails de la révision constitutionnelle demandée. Il est à prévoir que des résistances se manifesteront, soit sur la question de la réduction du nombre de conseillers d'Etat, soit sur la limitation du nombre de ces derniers pouvant siéger aux Chambres fédérales, soit sur la nomination des conseillers aux Etats par le peuple.

En revanche, on se demande comment les plus extrémistes de la droite pourraient encore s'opposer à la réduction du quorum légal de 15 %, abaissé récemment à 10 % dans le canton du Valais, à la suppression des entraves dictatoriales mises à l'exercice du droit d'initiative et de referendum, aux dispositions destinées à protéger le secret du vote. L'incompatibilité entre les mandats législatif et judiciaire ne devrait pas, elle non plus, faire l'objet d'une opposition, si l'on veut respecter, en pays fribourgeois, le principe classique de la séparation des pouvoirs. Le parti radical propose en outre des dispositions destinées à limiter les dépenses extra-budgétaires, afin de prévenir une aggravation des charges publiques, qui sont déjà disproportionnées avec les ressources modestes d'un canton dont l'économie est essentiellement agricole. Nul doute que l'ensemble des contribuables donnera son adhésion à ces sages dispositions d'ordre financier et budgétaire.

Réjouissons-nous que la première « manche » ait été si brillamment gagnée par la vaillante minorité radicale des bords de la libre Sarine. Ce premier succès est de nature à remplir de joie tous les amis de la vraie démocratie et d'une

saine gestion des affaires publiques. Encouragé par ce premier et magnifique succès, le parti radical fribourgeois déploiera tous ses efforts pour faire aboutir définitivement une réforme destinée à épanouir le principe de la liberté et de la démocratie au pays de Fribourg.

+

Monsieur et Madame Louis PELLISSIER - BOVIER, à Uvrier ;  
Monsieur et Madame Henri PANNATIER-PELLISSIER et leurs enfants Edmond, Anne-Marie et Jean-Paul, à Saint-Léonard ;  
Monsieur et Madame Aristide PELLISSIER-CERUTTI et leur fille Michèle, à Sion ;  
Monsieur et Madame Waldo TRUFFER - PELLISSIER, à Lausanne ;  
Monsieur et Madame Joseph ZEITER - PELLISSIER, à Sion ;  
Monsieur César PELLISSIER, à Lausanne ;  
Monsieur et Madame Ernest VENETZ - PELLISSIER, à Saint-Léonard ;  
Monsieur et Madame Georges PELLISSIER-BAGNOUD, à Lausanne ;  
Monsieur et Madame Arnold ACKERMANN-PELLISSIER, à Lausanne ;  
Monsieur et Madame Gilbert REBORD-PELLISSIER et leurs enfants Françoise et Dominique, à Sion ;  
Monsieur et Madame Ernest BOVIER-PANNATIER, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Léonard ;  
Monsieur et Madame Flavien GROSS - BOVIER, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Léonard ;  
Monsieur et Madame Alfred BOVIER-REVAZ, leurs enfants et petits-enfants, à Uvrier ;  
Monsieur et Madame Joseph BOVIER - HAGEN, leurs enfants et petits-enfants, à Uvrier ;  
ainsi que les familles parentes et alliées PELLISSIER, BOVIER, ANTHAMATTEN, OGGIER, CLIVAZ, TISSIERES, PIGNAT,

ont le profond chagrin de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Monsieur Marcel PELLISSIER

leur très cher et regretté fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé accidentellement le 21 août 1953 dans sa 34e année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu mardi 25 août 1953, à 10 h. 30, à Saint-Léonard.

Cet avis tient lieu de faire part.

P. P. L.

+

Madame Edouard LEGER, à Fully ;  
Madame et Monsieur Alexis BENDER et leurs enfants, à Fully ;  
Madame et Monsieur Martin BRIDY et leur enfant, à Fully ;  
Monsieur Albert LEGER, à Fully ;  
Mademoiselle Odile LEGER, à Fully ;  
Mademoiselle Judith LEGER, à Fully ;  
Monsieur Jean LEGER, à Fully ;  
Mademoiselle Marguerite LEGER, à Fully ;  
Monsieur Yvan LEGER, à Fully ;  
ainsi que les familles parentes et alliées LEGER, BRUCHEZ, RAUSIS, ARLETTAZ, CHARVOZ, RODUIT, VANINI, TACHELLA, CARRON et CAJEUX,

ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Edouard LÉGER

leur cher époux, père, grand-père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé subitement à leur tendre affection, muni des sacrements de l'Eglise à l'âge de 54 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Fully le 25 août 1953, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. P. L.

+

La Société fédérale de gymnastique « Amis-Gyms » de Fully a le pénible devoir de faire part à ses membres et amis du décès de

## Monsieur Edouard LÉGER

père de Mademoiselle Judith Léger, leur dévouée monitrice de pupillettes, et de leur membre actif Jean Léger.

L'ensevelissement aura lieu à Fully mardi 25 août, à 10 heures.

Les membres actifs sont priés de porter le sautoir.